

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENTE D'AUTEURS RÉCIT'CHAZELLES

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2025



La date limite d'inscription est fixée au 30 MARS 2025



L'unité de recherche de l'Université de Lorraine, le CREM (Centre de recherche sur les médiations, EA 3476) s'est associée au Conseil Départemental de la Moselle afin de mettre en place depuis 2016, d'une part une résidence d'auteurs francophones et européens, et d'autre part, un laboratoire hors les murs au sein de la Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du Département.

Ce dispositif original, articulant création littéraire, médiations culturelles et recherche, vise à valoriser la rencontre entre artistes professionnels et amateurs, écrivains et publics, tout en étant soutenu par de nombreux partenaires :

DRAC Grand Est, Région Grand Est, le Livre à Metz-Festival Littérature & journalisme, L'Agora-médiathèque-centre social (ville de Metz), la librairie Autour du monde, l'ONF, l'Institut français de Luxembourg, l'Institut Goethe (Nancy), le musée de la Cour d'Or (Metz), le musée européen de Schengen (Luxembourg)...

Site de référence : <http://recitchazelles.univ-lorraine.fr>

<https://centrenationaldulivre.fr/les-residences-d-auteurs/laboratoire-recit-chazelles-residence-d-auteurs-francophones-et-europeens>

Ainsi, les différents partenaires offrent sur la base d'un appel à candidatures aux auteur(e)s une résidence de création d'une durée de **8 semaines, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2025**.

Cette résidence 2025 sera spécifique étant donné qu'elle marquera le **10^{ème} anniversaire du dispositif Récit'Chazelles** et donnera lieu à une **semaine d'ouverture festive associant tous les anciens résidents de retour pendant quelques jours à cette occasion**.



OBJECTIFS

- Encourager la création littéraire en permettant à un auteur français ou francophone de développer un projet de création.
- Tisser des liens entre les différents acteurs du monde du livre et ceux d'autres disciplines artistiques, sur le territoire mosellan, celui de la Grande Région (Lorraine, Luxembourg, Belgique, Allemagne) et à l'international.
- Favoriser des rencontres avec divers auteurs/publics et société/université dans le cadre du dispositif Création partagée et du laboratoire hors les murs.
- Encourager l'écrivain et les publics à la création numérique via le blog résidentiel.
- Créer une structure innovante et encore peu diffusée sur le territoire français mêlant création littéraire contemporaine et recherche scientifique au sein de la région Grand Est.
- Lutter par la création de ce dispositif contre la précarité de l'écrivain en France, maillon économiquement le plus faible de la chaîne des différents professionnels du livre. La résidence d'auteurs en tant que dispositif culturel visant à donner les conditions et les moyens matériels à l'écrivain pour qu'il poursuive son travail de création sur un territoire, constitue un moyen de lutter contre cette réelle paupérisation.

LIEU DE LA RÉSIDENCE

La **Maison de Robert Schuman**, demeure du « Père de l'Europe » (1926-1963), héritier d'une double culture franco-allemande, dont l'engagement européen semble inscrit dans ses origines transfrontalières, a été restaurée par le département de la Moselle en 2004. Le site comprend également une extension muséographique abritant une zone d'exposition permanente sur la vie et l'œuvre européenne de Robert Schuman, ainsi qu'une salle d'exposition temporaire et un auditorium. La maison de ce grand amateur de littérature collectionneur de manuscrits d'écrivains du XVII^e siècle, a été labélisé « Maison des Illustres » en 2011, par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Puis, en 2015, la Commission européenne a confirmé l'attribution du « Label du patrimoine européen » à la Maison de Robert Schuman. Le Jardin de la demeure appartient au réseau transfrontalier « Jardins sans limites » qui offre 23 créations paysagères à découvrir en Moselle, en Allemagne et au Luxembourg, à travers un florilège de bijoux végétaux qui se joue des frontières.

L'auteur disposera d'un accès à la bibliothèque du musée et d'un lieu d'écriture.

La création d'une résidence dans cet espace muséal vise à permettre à des auteurs de mener à bien un projet d'écriture, ainsi qu'un projet de médiations culturelles en lien avec divers publics et sous différentes formes (atelier d'écriture, lecture, conférence, blog résidentiel).

<http://www.robert-schuman.eu/fr/biographie-de-robert-schuman>

<http://www.jardins-sans-limites.com/Jardins-sans-Limites/Nos-jardins/En-Moselle/Jardin-des-Plantes-de-Chez-Nous-Scy-Chazelles-F>

Autour du site, la commune de Scy-Chazelles dans sa partie haute, est un ancien village de vigneron, reconnu pour son patrimoine architectural et naturel. Son tissu associatif et son urbanisation dans sa partie basse, lui confèrent un grand dynamisme. L'ensemble est propice au développement d'une interaction riche entre l'auteur(e) et le territoire.

Le site accueille un **laboratoire hors les murs**, une délocalisation de l'université de Lorraine, en collaboration avec le CREM (Centre de recherche sur les médiations), autour d'une **unité de recherche hors les murs dédiée à la résidence d'auteurs, à la littérature contemporaine et européenne**. Il s'agit d'une forme institutionnellement inventive unique en France qui consiste à déplacer les activités, réflexions, en interaction directe avec des lieux urbains au cœur de l'environnement socio-économique et culturel afin de favoriser la création de passerelles entre le monde universitaire et la Cité, théorie et pratique.

<http://recitchazelles.univ-lorraine.fr/publications/>

OBJET DE LA RÉSIDENCE

Selon la convention établie entre la structure d'accueil et l'auteur, cette résidence de création offrira le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité un travail de création en cours concernant toutes les écritures contemporaines (poésie, roman, fiction, essai, jeunesse, BD).

L'auteur sera sollicité pour des rencontres publiques ou professionnelles et son accord sera nécessaire à partir de cette base : 70% création et 30% médiations.

Il doit s'engager, en partenariat avec la structure porteuse, à assurer des actions de médiation 4 à 6 jours par mois, dont une partie auprès de divers publics (habitants, scolaires, universitaires).

L'auteur en résidence sera aussi soutenu dans sa volonté de rencontrer les auteurs, les éditeurs, les lieux et les manifestations de la région Grand Est concernée. Cette résidence est remise dans les conditions et modalités définies ci-après.

ÉLIGIBILITÉ

Être édité à compte d'éditeur et porter un projet en début ou en cours d'élaboration.

L'auteur doit au moins avoir publié une œuvre à compte d'éditeur ou avoir une œuvre produite et ne doit pas avoir déjà bénéficié de ce même dispositif durant les douze derniers mois précédant la date de sélection. Il est choisi sur la base d'un dossier (un CV, une bibliographie, un exemplaire des principaux textes publiés ou œuvres, une revue de presse sur les actions significatives déjà réalisées, une note sur les projets en cours et le programme du projet de résidence).

CONDITIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DE LA RÉSIDENCE

L'auteur prend à sa charge ses frais de repas et de déplacement hors activités de médiation. Outre la bourse de résidence accordée (2000 euros nets par mois), la structure s'engage à assurer la prise en charge de :

- l'hébergement du candidat dans la commune du lieu de résidence (Scy-Chazelles),
- un aller-retour entre son domicile en France métropolitaine et la structure de résidence,
- ainsi que ses déplacements professionnels vers les lieux d'interventions pendant le temps de résidence, en lien avec les publics.
- Le vélo électrique de la résidence sera à sa disposition durant tout son séjour.

L'auteur sera également invité à revenir via deux interventions :

- pendant le Livre à Metz-Festival Littérature & Journalisme en avril 2026, lors de la restitution de la résidence
- à l'Institut français de Luxembourg.

Le financement est comme chaque année sous couvert d'octroi de la subvention départementale et régionale demandée.

L'auteur sera accueilli, à quelques pas de la Maison de Robert Schuman, dans une maison d'hôtes (F2 indépendant meublé de 60m² avec terrasse et jardin).

ORGANISATION

La candidature est gratuite.

La désignation de l'artiste boursier sera faite à l'issue de l'examen des dossiers de candidature reçus par un jury composé de plusieurs personnalités du monde culturel. Si deux candidats venaient à être classés *ex aequos*, le jury pourrait alors procéder à un entretien par visio avec chacune des deux personnes.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s ou non-sélectionné(e)s seront avisés par mail.

JURY

Le jury attribuera la résidence en fonction de la pertinence et l'intégrité des démarches littéraires de l'auteur.

Le jury est composé de :

- Alvès Audrey, Maîtresse de conférences (Sciences de l'information et de la communication) au sein du Centre de recherche sur les médiations (Crem-Université de Lorraine)
- Bisenius-Penin Carole, Responsable scientifique du laboratoire hors les murs Récit'Chazelles, Professeure des Universités (Sciences de l'information et de la communication) au sein du Crem, Université de Lorraine et directrice littéraire de la résidence
- Carlier Anne-Marie, Libraire, librairie Autour du Monde, Metz
- Maxime Dafri, Conseiller de Coopération et d'Action culturelle et directeur de l'Institut Français du Luxembourg.
- Colette Gravier, Conseillère livre et lecture, correspondante archives et langues de France, Pôle démocratisation et industries culturelles DRAC Grand Est
- Estelle Léopold, Responsable de la bibliothèque de Scy-Chazelles.
- Madeleine Neyhouser, habitante de Scy-Chazelles et membre du club lecture senior.
- Anne Poidevin, Chargée de mission vie littéraire, Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire, Service Industries Créatives, Région Grand Est
- Céline Ségur, Professeure des Universités (Sciences de l'information et de la communication) au sein du Crem, Université de Lorraine
- Laurent Thurnherr, Chef d'établissement, Maison de Robert Schuman et Musée départemental de la Guerre de 1870 & de l'Annexion, Département de la Moselle.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressés devront fournir :

- 1) Lettre de motivation du/de la candidat(e) ;
- 2) Photocopie d'une pièce d'identité du/de la candidat(e) Photo d'identité ;
- 3) Curriculum vitae et une bibliographie, mis à jour du/de la candidat(e) ;
- 4) Note d'intention décrivant le projet d'écriture et les thèmes d'animation (entre 3 et 5 pages DIN A4) ;
- 5) Dossier artistique comportant des visuels, des textes, des revues de presse ;
- 6) Des ouvrages, documents, textes déjà réalisés à adresser par courrier à cette adresse :

Université de Lorraine
Centre de recherche sur les médiations (Crem)
Carole Bisenius-Penin
UFR SHS-Metz-Espace Rabelais
Ile du Saulcy
57045 Metz Cedex 01

Le dossier de candidature doit être envoyé aux adresses suivantes :

carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr

laurent.thurnherr@moselle.fr

Seuls les dossiers complets et remis dans les délais seront traités.

La date limite d'inscription est fixée au 30 MARS 2025.

OBLIGATIONS DE L'AUTEUR(E)

L'auteur(e) consacrera les **8 semaines** à ses travaux d'écriture et de rencontres avec les publics et les chercheurs du CREM.

La résidence donnera lieu à la publication d'un carnet, en série limitée (+/- 300 exemplaires), contenant le(s) texte(s) de ce dernier et des publics ayant participé aux ateliers d'écriture. L'auteur(e) accepte que des informations le concernant (bibliographie, extraits) soient mises en ligne sur les sites internet des partenaires (Mairie de Scy-Chazelles, Maison de Robert Schuman, le Centre de recherche sur les médiations, Université de Lorraine) et les supports de communication utilisés.

VALORISATION DE LA RÉSIDENCE

Les productions littéraires et artistiques pourront être publiées sur les sites évoqués : blog de résidence de l'auteur(e), carnet, entretiens écrits et vidéo, reportage vidéo.

Une restitution sera envisagée après la résidence au moment de la parution du carnet en partenariat avec une librairie indépendante :

<http://recitchazelles.univ-lorraine.fr/fabienne-swiatly-5/>

<http://recitchazelles.univ-lorraine.fr/carnets-de-residence/>

AUTEURS REÇUS EN RÉSIDENCE :

[HTTP://RECITCHAZELLES.UNIV-LORRAINE.FR/TEMOIGNAGES/](http://RECITCHAZELLES.UNIV-LORRAINE.FR/TEMOIGNAGES/)

2016 : Jacques Jouet
2017 : Jean Portante (écrivain luxembourgeois)
2018 : Loïc Demey
2019 : Fabienne Jacob
2020 : Julien Thèves
2021 : Julia Korbik (écrivaine allemande)
2022 : Donatien Garnier
2023 : Fabienne Swiatly
2024 : Milène Tournier

CONTACTS

Carole Bisenius-Penin, Responsable du laboratoire hors les murs et directrice littéraire de la résidence

carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr

<https://www.linkedin.com/in/carole-bisenius-penin/>

<https://recitchazelles.univ-lorraine.fr>

<https://www.canal-u.tv/chaines/universite-de-lorraine/ecrire-en-residence>

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Grand-Est/actu/an/2023/web-serie-residences-d-auteurs-a-l-ecole>

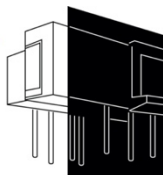
Laurent Thurnherr, Chef d'établissement, Maison de Robert Schuman et Musée départemental de la Guerre de 1870 & de l'Annexion, Département de la Moselle.

laurent.thurnherr@moselle.fr





RÉCIT
CHAZELLES



RÉSIDENCE
D'AUTEURS
& LABO



MAISON
DE ROBERT
SCHUMAN
Père de l'Europe

Moselle
L'Eurodépartement